

Compte-rendu du Groupe Jeunes – 10 juin 2015

Salle de réunion du Pays du Grand Bergeracois, 9 juillet 2015

Présents : Cécile Labarthe (conseillère départementale, conseillère déléguée de la CAB), Jonathan Prioleaud (conseiller municipal délégué de Bergerac), Jean Declercq (Club Dordogne Entrepreneurs), D, Céline Pires (Ecopôle Périgord-Aquitaine), Dominique Amiel (BIJ / Espace Jeunes), Patrice Delègue (Montferrand-du-Périgord, CC Bastides), Sandrine Buty (Asso. Des Francas de la Dordogne), Michel Jules (association Bol d'Art), Corine Aubineau (Unité territoriale Bergerac-Est – Conseil départemental de la Dordogne), Kévin Boisserie (Jeune Chambre Economique), Youenn Huon (Pays du Grand Bergeracois).

Excusés : Anne Albaret (Conseil régional d'Aquitaine), Brigitte Allain (Députée de la Dordogne), Vincent Bergeon (IVBD), Jérôme Bétaille (président du Pays du Grand Bergeracois), Claude Chastenet (Photo-club du Pays Beaumontois), Armand Zaccaron (conseiller départemental du Pays de La Force).

Rappel de l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la réunion du 10 juin ;
- Propositions d'actions dans les domaines relevés lors de la réunion du 10 juin : entrepreneuriat des jeunes et mobilité européenne des jeunes
- Questions diverses

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions
Validation du compte-rendu de la réunion du 10 juin	Pas de remarque	Validé
Proposition d'action mobilité européenne des jeunes	<p>Réflexions du groupe de travail lors des précédentes réunions : La mobilité européenne prend différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à des chantiers internationaux : des acteurs locaux le font, cela marche, et cela peut être aidé par Leader - Service volontaire européen : animé par les Francas en Dordogne. Cela fonctionne, et mériterait d'être encore davantage promu auprès des jeunes. - Mobilité dans le cadre d'études (Erasmus +) : dans ce domaine, beaucoup de besoins. Si ces mobilités sont devenues très faciles dans les grandes écoles ou à l'université, elles restent trop rares dans les formations supérieures « courtes » (BTS) et la formation professionnelle. <p><i>Élément de contexte : l'Agence nationale Erasmus + en France estime que la réalisation d'une mobilité à l'étranger dans le cadre d'études augmente nettement les chances d'un jeune de trouver un emploi.</i> P. Delègue (ancien coordinateur national du programme Leonardo) précise que ces chiffres sont issus d'une étude portant sur la formation professionnelle.</p> <p style="text-align: center;">→ Proposition de créer et développer des programmes d'échanges d'étudiants stagiaires avec d'autres Pays Européens</p> <p>Expérience du PGB en la matière en 2015 Accueil de 6 étudiants de Navarre dans des entreprises de Dordogne Accueil de 4 étudiantes du BTS assistant de manager de Maine-de-Biran dans des entreprises de Navarre</p> <p>Constats qui ont amené à créer ce partenariat avec la Navarre : Les lycées aimeraient développer ces stages à l'étranger. Pourtant, les étudiants partent peu faire des stages à l'étranger car :</p>	Diffuser au groupe les résultats de cette étude : Télécharger ici

	<p>-coût pour les étudiants : dispositifs lourds pour les établissements de formation -difficulté de trouver des entreprises -difficulté d'organiser le séjour sur place : logement, déplacement ...</p> <p>Une Charte de la mobilité a été établie, signée par le PGB, le Gouvernement de Navarre, les établissements de formations concernés. Objectif : faciliter la tâche des lycées, Chacun s'engage à faciliter le déroulement des stages : PGB : trouver des entreprises, le logement pour les étudiants, être régulièrement en contact avec eux pour la « vie locale » Lycées : envoyer CV selon modèle européen, établir et faire signer la convention de stage, accueillir les étudiants de l'autre pays dans une semaine d'immersion ...</p> <p>C. Labarthe témoigne de la plus-value du partenariat avec le gouvernement de Navarre qui a trouvé les entreprises et organisé une semaine d'immersion pour les étudiantes dans un lycée sur place. Parmi les points à améliorer : les étudiantes ont préféré partager un appartement entre elles. Il aurait été préférable qu'elles vivent avec des espagnols, en immersion. Par ailleurs, une des entreprises s'est révélée défailante. Là aussi le partenariat avec le Gouvernement de Navarre a permis aux 2 étudiantes concernées de retrouver très vite un stage, en l'occurrence au siège du gouvernement.</p> <p>Sandrine Buty témoigne aussi de la valeur ajoutée du Service Volontaire Européen pour apporter une expérience professionnelle</p> <p>But de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser l'expérience avec la Navarre <ul style="list-style-type: none"> - Elargir le partenariat à d'autres formations, d'autres établissements ... - Former un réseau d'entreprises volontaires - Rechercher les financements Erasmus + (le Lycée Maine-de-Biran a demandé son agrément). - Renouveler cette expérience avec un pays permettant la pratique professionnelle de l'anglais <p>C. Labarthe confirme que le premier frein à la mobilité est financier.</p> <p>S. Buty recommande de s'appuyer sur l'expérience des MFR – Maisons Familiales et Rurales, qui ont l'expérience de ce type de partenariat.</p> <p>D. Amiel informe que le BIJ Espace Jeunes est labellisé lieu-ressource pour Erasmus + et à ce titre diffuse l'ensemble de l'information en direction des jeunes.</p> <p>Calendrier : l'objectif est d'aboutir pour la fin d'année 2015 à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte de mobilité Navarre élargie à d'autres établissements - Charte de mobilité (ou équivalent) prête à être signée avec autre partenaire dans un autre pays - Groupe d'entreprises repéré <p>Réalisation des stages : printemps 2016 (stages de fin d'année scolaire 2015-2016) ou année scolaire 2016/2017.</p>	<p>Diffuser la Charte de la mobilité au groupe de travail Charte à télécharger</p> <p>Un bilan qualitatif partagé avec les partenaires espagnols est en cours et sera diffusé au groupe de travail de manière à améliorer les pratiques pour les années suivantes</p> <p>Le PGB consultera les établissements de formation afin de faire participer au projet ceux qui le souhaitent</p> <p>→ Proposition validée : présenter une fiche-projet pour la réunion de septembre</p>
--	--	---

<p>Proposition d'action entrepreneuriat des jeunes</p>	<p>Réflexions du groupe de travail lors des précédentes réunions :</p> <p>Les acteurs qui accompagnent les créateurs d'entreprises existent et sont compétents pour apporter l'information juridique, comptable... et les conseils professionnels nécessaires aux créateurs, que ceux-ci soient jeunes ou non.</p> <p>En amont, les structures Jeunesse encouragent la réalisation de projets par les jeunes beaucoup de domaines (ex. BIJ-Espace Jeunes, comité consultatif des jeunes de la ville de Bergerac, associations temporaires enfants citoyens des Francas...).</p> <p>Une phase semble intéressante à explorer : en amont du projet de création, celle qui consiste à faire passer de l'idée au projet de création : avant le recours aux organismes-conseils.</p> <p><i>Elément de contexte</i> <i>En France, près d'un jeune sur deux (47%) souhaite créer un jour une entreprise, et 13% des 9 millions de jeunes de 18 à 29 ans envisagent de le faire d'ici 2 ans (sondage OpinionWay pour l'APCE 01-2010)</i> https://www.apce.com/cid97570/un-jeune-sur-deux-souhaite-creer-un-jour-son-entreprise.html?pid=337</p> <p>Proposition d'une action pilote afin d'encourager les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise</p> <p>Cibles :</p> <p>Jeunes qui ne sont pas formés à l'entrepreneuriat, qui ne sont pas forcément issus d'une famille d'entrepreneurs, qui ne sont pas encore dans le circuit de la création, qui ne sont pas encore accompagnés, à faire le premier pas, mettre le pied à l'étrier, les aider à passer de l'idée à la concrétisation. Puis, on les aiguille vers les organismes-conseils (mais on ne fait pas le travail des organismes-conseils bien évidemment).</p> <p>Principe :</p> <p>On lance un appel à candidature auprès des jeunes qui doivent décrire leur idée de création d'entreprise, A partir d'un « cahier des charges », un jury retient par exemple 5 projets. Pour chacun des jeunes, un parrain / <i>coach</i> est désigné.</p> <p>L'objectif : accompagner le jeune dans ses 1ères démarches (lui faire prendre contact avec les organismes conseils) et se fixer une échéance : par exemple, au bout de 9 mois / 1 an (en fonction de la nature du projet), on peut aboutir à X créations d'entreprise ou au moins mettre les projets sur les rails Régulièrement, les jeunes et leurs parrains se réunissent ensemble (pour une émulation au sein du groupe, un esprit « promo »). Le groupe de travail suit l'avancée des projets.</p> <p>Intérêts de cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuie sur les forces et les atouts du territoire : la capacité et l'envie d'entreprendre des jeunes, les ressources que représentent les organismes conseils • Permet de communiquer positivement sur le territoire • Est cohérent avec la stratégie de développement du PGB : Construire un territoire pour vivre et entreprendre ensemble. 	
---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • S'il fonctionne, le projet pourrait s'adresser aussi aux jeunes extérieurs au territoire mais qui pourraient s'y installer • Mettre en avant les partenaires, acteurs de la création : <ul style="list-style-type: none"> - Les structures Jeunesse pour mobiliser les jeunes : BIJ – Espace Jeunes, Mission Locale - Les organismes conseils : à qui on va apporter des contacts, dont l'action va être soulignée : CCI, Chambre des Métiers, Chambre d'Agri, Maison de l'Emploi, Pôle Emploi, ... - Les parrains potentiels : Club Dordogne entrepreneurs, Egee 24, Club des Jeunes Dirigeants, BGE, ... <p>C. Pirès : cet accompagnement rappelle le rôle de l'incubateur. Elle souhaite que la reprise d'entreprise fasse aussi partie du projet.</p> <p>M. Jules : met en garde contre la notion de sanction par la sélection.</p> <p>P. Delègue : suggère de recevoir l'ensemble des candidats en amont de la sélection.</p> <p>J. Declercq : la difficulté sera de trouver un parrain ; dans tous les cas, ce rôle doit être volontaire.</p> <p>C. Labarthe : plutôt qu'un jury, l'audition des candidats pourrait prendre la forme d'un <i>speed dating</i>.</p> <p>C. Aubineau : souligne l'importance de l'accompagnement humain des jeunes tout au long de la création, et même dans les 3 premières années de l'entreprise. Une fois son entreprise créée, le créateur est seul.</p> <p>K. Boisserie : le risque du chef d'entreprise est d'être seul. Il s'agira d'intégrer les jeunes aux réseaux, de créer du collectif.</p> <p>Etapes pour y parvenir d'ici fin 2015 Travailler le cahier des charges, mobiliser les partenaires locaux, concevoir la communication sur le projet → Proposition clé en main à remettre aux élus le 15 décembre Lancement du concours : début 2016 Début de l'accompagnement des jeunes : mars/avril Fin 2016 : on fait le bilan : combien de créations ? de projets en cours ? Et on relance un concours annuel</p>	<p>→ Proposition validée : présenter une fiche-projet pour la réunion de septembre</p>
--	---	--

Questions diverses	C. Aubineau propose qu'une information soit donnée sur le dispositif IEJ « Initiative pour l'emploi des Jeunes », de l'Union européenne, et la Garantie Jeunes	A programmer lors d'une prochaine réunion	/
--------------------	--	---	---

PROCHAINE REUNION DU GROUPE – Mercredi 2 septembre 2015, à 18h, salle de réunion du Pays du Grand Bergeracois, 32, avenue de la Roque à Creysse